

*Le Chef de Cabinet
Conseiller spécial*

Paris, le **07 SEP. 2017**

Réf. : 17-026753-D / BDC-SCCI/SM

Monsieur le Président,

Monsieur Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a bien reçu votre correspondance du 18 août 2017.

Le ministre, qui en a pris connaissance avec attention, m'a chargé de saisir Monsieur le délégué à la sécurité routière aux fins d'un examen approprié de vos observations sur la verbalisation pour non-désignation d'un conducteur.

S'agissant de celles sur le non-respect de la réglementation par les chauffeurs VTC, il m'a chargé de transmettre votre courrier au cabinet de Madame Elisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports pour un examen approprié.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marie GIRIER

*Monsieur Rachid BOUDJEMA
Président de l'Union Nationale des Taxis
1 bis rue du Havre
75008 PARIS*

